

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous, **pour information** l'ordre du jour du prochain Comité Syndical qui aura lieu le :

Mercredi 26 juin 2024 à 20h

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Montgermont, le 20 juin 2024

ORDRE DU JOUR

I. Compétence « P.A.E et Gestion Administrative Générale »

- Dates de fermeture du service administratif du Syrenor : année scolaire 2024-2025

II. Compétence « Enseignement Culturel »

- Fixation des tarifs pour les familles : année 2024-2025.
- Contrats de location d'instrument.
- Actualisation du projet pédagogique de l'école de musique et de danse.
- Actualisation du règlement intérieur de l'école de musique et de danse.
- Temps d'activités périscolaires: convention type de partenariat entre l'école de musique et de danse « Accordances – Syrenor » et les communes du Syrenor.
- Convention type de partenariat entre le Syrenor et les communes hors de la compétence « Enseignement Culturel » du Syrenor bénéficiant d'actions dans le cadre de « Musiques en Ille et Vilaine ».
- Dates de fermeture de l'école de Musique et de danse du Syrenor : année scolaire 2024-2025
- Suppressions de postes à compter du 01.09.2024

- Créations de postes à compter du 01.09.2024
- Tableau des effectifs à compter du 01.09.2024

III. Compétence « Action Sociale »

- Période des vacances scolaires 2024-2025 : modulation de la capacité d'accueil des quatre établissements d'accueil du jeune enfant du Syrenor.
- Dates de fermeture des établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) et des ateliers d'éveil du Relais Petite enfance (RPE) du Syrenor : année scolaire 2024-2025
- Suppression d'un poste d'agent social principal de 1ère classe à temps complet et création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet à compter du 01.07.2024
- Tableau des effectifs à compter du 01.07.2024
- Suppression d'un poste d'agent social à temps non complet et création d'un poste d'agent social à temps complet à compter du 01.09.2024
- Tableau des effectifs à compter du 01.09.2024

Le Président,
Laurent PRIZÉ.

